



**COMMUNICATION  
DE LA MUNICIPALITE  
AU CONSEIL COMMUNAL**

**C 16/2019**

Vevey, le 27 mai 2019

**Ne pas diffuser**  
**Ce document doit encore faire l'objet d'une décision  
du Conseil communal le 13 juin 2019**

**Reponses aux vœux de la Commission de gestion, exercice 2018**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux articles 65ss du Règlement du Conseil communal, du 10 octobre 2014, la Municipalité répond comme suit aux vœux de la Commission de gestion pour l'exercice 2018.

**SUIVI DES VŒUX 2017/2018**

**DIRECTION DE L'ARCHITECTURE, DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENERGIE**

- 1) La commission souhaite savoir si les travaux d'isolation des fenêtres du Panorama ont été effectués ou à quand sont-ils prévus

*Suite au vœux 2018 de la COGEST, un montant de CHF 50'000.-- a été porté au budget d'entretiens spéciaux 2018 pour des "Travaux de rafraîchissement".*

*Après analyse plus détaillée de la situation, le coût pour le remplacement des fenêtres de l'entier du bâtiment devrait être intégré à une demande de crédit de rénovation complète de l'enveloppe. Les fenêtres datent des années quatre-vingt et sont dans un relativement bon état, mais le double vitrage ne doit plus être très performant. Dès lors, il est prévu des interventions ponctuelles de réfection lorsqu'un appartement se libère (réglages fermetures et joints). Au budget d'entretiens spéciaux 2019, le même montant de CHF 50'000.-- a été inscrit pour "Travaux de rafraîchissement (suite)". Avec ce montant, nous poursuivons les travaux de réfection des fenêtres au Centre de Jour du Panorama et dans les locaux de la DJEFS (rez-de-chaussée côté sud et ouest). Il s'agit également de réglages des ouvrants, remplacement des joints, pose de couvre-joints aux raccords des cadres entre eux.*

**DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES, DU LOGEMENT ET DE L'INTEGRATION**

- 2) La commission désire qu'une veille foncière soit rapidement mise en place,

*La veille foncière vise à identifier les biens immobiliers ayant une vocation stratégique pour la politique d'aménagement du territoire communal. Il faut en conséquence préalablement finaliser les décisions politiques sur la révision du plan directeur communal (PDCom), voire sur la révision du plan général d'affectation. Corollairement, et donc parallèlement à la révision de ces deux instruments de planification, dans un souci de synergie, les autorités devront définir une politique du logement (de l'habitat). Cette politique du logement devra être établie, en substance, sur la base des évolutions et structures naturelles versus les évolutions et structures souhaitées de la population, sur les besoins en prestations publiques et sur les incidences sur les finances*

*communales. C'est en respectant ce processus de décision que Vevey sera à même de mettre en œuvre une veille foncière cohérente et efficiente, soit de maîtriser le développement du foncier.*

## **MONTREUX VEVEY TOURISME**

- 3) La commission aimerait connaître le retour du courrier transmis le 18 juin 2018 par la Municipalité à Montreux Vevey Tourisme en lien avec la demande: que la signalétique des panneaux « Enjoy Vevey » soit accessible et adaptée visuellement aux personnes en situation de handicap (hauteur des panneaux et taille des caractères)

*Dans un courrier du 8 juin 2018, la Municipalité a demandé à MVT que "la signalétique des panneaux Enjoy Vevey soit accessible et adaptée visuellement aux personnes handicapées", en ajustant la "hauteur des panneaux, ainsi que la taille des caractères ". MVT n'ayant pas donné suite, la Municipalité les relancera prochainement.*

## **DIRECTION DES ESPACES PUBLICS**

- 4) La commission souhaite connaître où en est au jour d'aujourd'hui l'étude et quelles sont les premières pistes d'action sur la « future carte déchetterie » afin d'y intégrer plusieurs fonctionnalités en relation avec d'autres services (DJEFS: entrée piscine, DASLI: carte sésame, etc.)

*La Direction des espaces publics est maintenant en possession des offres de trois fournisseurs des systèmes d'accès avec carte RFID et les évalue en collaboration avec la DSI selon disponibilités des deux services. Le projet sera repris après la Fête des Vignerons avec date estimée pour la mise en œuvre du nouveau système le 30 juin 2020.*

- 5) La commission souhaite avoir un compte rendu sur l'étude du projet de création d'une brigade « prévention et propreté» (job étudiants) afin de soutenir le personnel du service voirie et de la rencontre qui était prévue le 23 juin 2018 avec l'ancienne responsable de l'association IGSU en Suisse romande,

*Le but de la Brigade "prévention et propreté" - équipe formée de professionnels ou d'étudiants - est de passer en fin de journée (dès 17h) le long des quais pour s'assurer que les lieux sont propres et, selon besoin, procéder à des actions correctives, ceci chaque week-end de mai à octobre, ainsi que lors des grandes manifestations. Pour information, la mise en œuvre de cette mesure a débuté lors du weekend de Pâques 2019 et a été suivi par une présence de deux personnes lors du weekend Riviera Food Festival.*

*La rencontre avec l'ancienne responsable IGSU en Suisse Romande a bien eu lieu mais sans suite de sa part. La DEP explore des nouvelles pistes de collaboration au sujet du conseil et de la sensibilisation.*

## **DIRECTION DE L'ARCHITECTURE, DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENERGIE + SERVICES DES GÉRANCES**

- 6) La commission souhaite que la Municipalité fournisse la liste exhaustive des biens immobiliers appartenant à la commune (infrastructures, locaux d'habitation ou commerciaux, autres) en précisant leur état, le mode de gestion (interne/ externe) ainsi que le coût de gestion de chaque bien et de déterminer le degré de rénovation nécessaire. Finalement, savoir où en est la Municipalité sur le diagnostic de l'état des bâtiments et le programme d'entretien à long terme des bâtiments communaux

*Dans la brochure des comptes communaux, est indiqué l'inventaire des immeubles (bâtiments locatifs, salles de spectacle, droits de superficie (commune fonds servant ou fonds dominant, en faveur de tiers), terrains, bâtiments administratifs, etc..) de la Ville au 31 décembre. Les rapports annuels de gestion détaillent les interventions significatives intervenues dans le courant de l'année et financées notamment par le budget d'entretien de propriétés communales. Ainsi que mentionné dans le rapport de gestion 2017 de la DAIE, « l'établissement d'un bilan par bâtiment et de son état de vétusté doit être mis en place pour permettre d'anticiper les travaux d'entretien et de rénovation. La DAIE utilise le logiciel EPIQR+ pour définir l'état fonctionnel des éléments*

*techniques et architecturaux. En plus de ce logiciel, des critères supplémentaires sont notés lors de la visite des bâtiments (protection contre les chutes, prévention feu, parasismique, accessibilité PMR, ascenseurs, mise en passe, conformité OIBT, analyse eau, analyse amiante et radon). Ces bilans par bâtiments, ces diagnostics, servent en outre d'ores et déjà d'instrument à la DAIE pour proposer ses budgets d'entretien et d'investissements.*

#### **ASSOCIATION SECURITE RIVIERA - DIRECTION DE L'URBANISME, DE LA MOBILITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

- 7) La commission désire connaître quel est le retour à la suite de la demande transmise aux services concernés, en vue d'une étude complémentaire sur la sécurisation du bas de l'Avenue de Gilamont au croisement des parcelles DP267 et DP70

*Une rencontre a eu lieu le 13 janvier 2016 et les travaux de corrections de la géométrie du trottoir Est (bas de l'escalier) ont été réalisés en février 2016. Selon les services, la situation s'est améliorée. Ceci tant au niveau de la visibilité des piétons qui désirent traverser (visibilité au sud) que par rapport à la perception par les automobilistes des piétons en attente.*

*Une étude sur le réaménagement de l'avenue de Gilamont sera initiée cette année, le carrefour Gilamont /Bosquet sera étudié notamment en lien avec le projet de parking public.*

#### **DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES, DU LOGEMENT ET DE L'INTEGRATION**

- 8) La commission souhaite savoir si la DASLI a mandaté la Municipalité d'envoyer un courrier au Canton afin de connaître la position de ce dernier quant à la pérennité de l'AIL

*La DASLIge, par son Municipal, a adressé, le 21 mai 2019, un courrier en ce sens à la Direction des aides et assurances sociales (DIRAAS).*

- 9) La Commission souhaite avoir un rapport détaillé sur les assises du logement effectuées pas la Fondation Apollo

*Depuis la destitution du président le 4 juillet 2018 et la nomination d'un commissaire avec attribution de la fonction de président par l'Autorité de surveillance des Fondations, la Municipalité n'est plus représentée au Conseil de fondation et corollairement n'a plus accès à aucune information.*

#### **DIRECTION DE L'URBANISME, DE LA MOBILITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

- 10) La commission aimerait connaître quels ont été les contacts pris par la Municipalité avec Mobilis et les VMCV, afin d'étudier la demande de l'introduction à Vevey des billets "court parcours" valables sur la zone 70

*Les démarches sont en cours auprès de VMCV et Mobilis. La commission de gestion sera informée dès les réponses officielles obtenues par l'administration.*

#### **VŒUX 2019**

##### **ADMINISTRATION GENERALE + SECRÉTARIAT MUNICIPAL**

- 1) La Commission demande qu'un rapport d'activité intermédiaire soit établi lors d'un départ de chef/fe de service afin d'éviter des lacunes dans le suivi des dossiers

*La transmission des informations et des dossiers est assurée par les adjoints respectifs des chefs de service concernés.*

- 2) La Commission aimerait que la Municipalité demande à la Confrérie des Vignerons un soutien humain afin d'assurer une réception et un gardiennage de qualité (2 personnes tous les jours, pas seulement le weekend) ou financier pour participer à l'accueil du musée historique et de la Confrérie des vigneron pendant la période du festival Images

*Le personnel de la Confrérie dépend de la Confrérie des Vignerons et il existe déjà une collaboration entre le Musée historique et la Confrérie.*

#### **ADMINISTRATION GENERALE + FDV**

- 3) La Commission souhaite qu'une évaluation du nombre d'heures consacrées à la Fête des vigneron (FDV) par les services soit effectuée pour les années 2018 et 2019 et qu'un rapport soit rédigé en 2019 afin d'effectuer un bilan sur deux points prioritaires : premièrement l'implication des services, deuxièmement le calendrier et le déroulement des préparatifs à la FDV,

*L'administration communale ne dispose pas d'outils pour la comptabilisation des heures de travail effectuées par les employés par projet. De ce fait, il est difficile de fournir des chiffres fiables ou précis. Dès lors, il a été décidé que les heures des collaborateurs seraient facturées de manière forfaitaire, comme précisé à l'article 5 de la convention de concession d'utilisation du domaine public signée le 10 octobre 2018 entre la Confrérie des Vignerons et la Ville de Vevey. Un rapport précisant l'implication des services de manière générale (tâches effectuées), ainsi que le calendrier et le déroulement des préparatifs de la Fête des Vignerons sera rédigé pour la fin de l'année 2019 comme demandé.*

#### **DIRECTION DE LA CULTURE + DIRECTION DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION, DE LA FAMILLE ET DES SPORTS + DIRECTION DE L'URBANISME, DE LA MOBILITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

- 4) La Commission souhaite que, pour la semaine contre le racisme, les services de la ville (notamment la commission Interculturelle, le service de la Culture et celui de la Jeunesse) prennent contact avec les VMCV pour une campagne d'affichage

*Le Bureau de l'intégration (DASLIge) organise la semaine d'actions contre le racisme depuis 10 ans, subventionné en cela par la Confédération et le Canton. En 2015, le Bureau a contacté les VMCV. Depuis cette période, une collaboration s'est instaurée entre eux par le biais de campagnes d'affichage dans les bus.*

#### **DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES, DU LOGEMENT ET DE L'INTEGRATION**

- 5) La Commission aimerait que la municipalité envisage l'engagement d'un-e animateur-riche socioculturel pour la gestion de l'Espace Bel-Air

*L'Espace est géré par l'Association Apero selon une convention de collaboration conclue avec la Ville. Cette gestion est exclusivement le fait de bénévoles. Ce bénévolat a certes ses limites, notamment par rapport à la logistique nécessaire aux réservations de l'Espace par des tiers. L'engagement d'un-e animateur/trice, à l'instar de l'organisation de la Villa Métisse, permettrait de soutenir l'Association Apero dans les tâches administratives mais également de développer les activités participatives avec la population. Ce poste de travail, pour un taux d'activité de 60 %, devrait être porté au budget à raison de CHF 50'000.- brut environ par an.*

- 6) La Commission aimerait avoir un rapport annuel d'utilisation des maisons de quartier

*Villa Métisse : les prestations proposées par les associations, les activités organisées par le Bureau de l'Intégration, les événements ponctuels et les changements significatifs sont exposés dans le rapport annuel de gestion. Un rapport annuel, ou biennal, plus détaillé et plus significatif, engendrerait une importante charge de travail au vu de la nature mouvante de l'utilisation de la Maison de Quartier et de la variété d'acteurs gravitant autour de celle-ci.  
Espace Bel-Air : seules des appréciations globales peuvent actuellement être fournies au regard de la gestion de ce lieu uniquement par le biais du bénévolat.*

- 7) La Commission demande à avoir l'explication claire sur la politique du logement choisie et les moyens mis en œuvre pour y parvenir

*En complément à la réponse apportée au vœu no 2 du suivi des vœux 2017/2018, la Municipalité a entrepris une réflexion ayant pour base les axes suivants qui découlent les uns des autres:*

*quelle attractivité souhaitée pour la Ville de Vevey ? ; pour quelle structure de la population ?; quelle-s nature-s de logements/d'habitat ?; quels instruments pour atteindre l'objectif des logements/de l'habitat souhaités ?; avec quels outils financiers et opérationnels ? (rénovation lourde de l'existant, politique foncière - droit d'emption, droit de réméré, droit du superficie, achat, vente,...). Ces axes devront être coordonnés avec les politiques d'aménagement du territoire et du logement des 9 autres communes de la Riviera.*

- 8) La Commission aimerait la régularisation et rattrapage rapide des décomptes de chauffage des bâtiments loués par la Commune, ainsi que la liste de tous les biens concernés

*Comme précisé lors de la séance d'examen du rapport de gestion de la DASLIGE, les décomptes de chauffage par immeuble sont établis à la date du 30 juin 2018. Les prochains, pour la période de chauffage 2018-2019 qui se boucle au 30 juin 2019, le seront dans le délai de 5 mois prescrit par les directives cantonales pour l'établissement du décompte annuel de chauffage et d'eau chaude, soit pour le 30 novembre 2019.*

*C'est la répartition par locataire qui a pris du retard pour les immeubles communaux suivants : les Tours de Gilamont, les immeubles du Panorama, de Simplon 14-16, de Simplon 31, de Conseil 15-17, de Général-Guisan 69-73. Toutefois, les décomptes de chauffage et d'eau chaude ont été adressés aux quelques locataires qui en ont fait la demande. La régularisation de l'ensemble des décomptes, avec l'aide des trois régies immobilières dont le mandat a été prolongé au 30 juin 2020, sera terminée d'ici au 30 septembre 2019.*

- 9) La Commission souhaite que la Commune suive de près le projet de turbinage de la Veveyse,

*Dans une proposition datée du 23 juillet 2018, la Municipalité s'est engagée à faciliter la réalisation du projet de turbinage des eaux de la Veveyse par la société des Forces Motrices de la Veveyse SA (FMV) dans la mesure de ses capacités. Elle a notamment décidé d'octroyer les droits de superficie nécessaires à la réalisation du projet le moment venu. C'est la société des FMV qui pilote ce projet et qui en est responsable; le secteur Energie de la DAIE prend régulièrement contact avec son représentant auprès de la Ville, afin de connaître l'avancée du projet et de proposer son aide si besoin. Les appels d'offre pour la réalisation du projet ont été effectués en début d'année 2019 par les FMV. Suite à la réception des offres et de l'établissement du montant d'investissement nécessaire à la réalisation du projet, les FMV sont aujourd'hui à la recherche de partenaires financiers et techniques.*

*Afin de connaître plus précisément l'état actuel de cette recherche de partenaires et les prochaines étapes à entreprendre, la Municipalité a décidé d'organiser une rencontre début juin en présence de représentants de FMV et Romande Energie, notre partenaire électrique historique.*

- 10) La Commission aimerait que la Municipalité mette dans ses priorités le renouvellement des fenêtres du collège des Crossets qui ne sont pas performantes au niveau isolation thermique et qui, actuellement équipées de systèmes de sécurités peu fiable à court et moyens terme

*Dans le cadre de la feuille de route pour le bâti scolaire et dans l'attente de la construction du collège à Gilamont, le Conseil communal a octroyé en 2018 le crédit nécessaire à la rénovation du collège de la Veveyse et transformation du bâti scolaire (extension du collège du SIGE, travaux d'adaptation aux collèges de Clos, Plan, Charmontey et Part-Dieu). Nous étudions actuellement le projet de rénovation des Galeries du Rivage, tout comme celui du chalet de l'école à la montagne la Cheneau. Le renouvellement des fenêtres du collège des Crossets nécessite une étude détaillée en lien avec un renforcement de l'isolation des façades. Cela ne sera pas entrepris pendant cette législature compte tenu du volume de travail important à la DAIE et des priorités qui seront portées sur les futures rénovations inscrites au plan des investissements. Pour ce qui est de la fiabilité du système de sécurité posé lors de la remise en état du collège des Crossets, suite à l'incendie du 4 septembre 2017, il sera modifié par le déplacement des lanières souples sur les montants verticaux en lieu et place de la traverse horizontale supérieure.*

## **DIRECTION DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION, DE LA FAMILLE ET DES SPORTS**

- 11) La Commission souhaite que la Municipalité maintienne la limite de 30% de participation des parents aux frais de garderie et n'entre pas en matière sur la demande de passer à 50%

*La DJEFS-Secteur famille prend bonne note de ce vœu. Elle tient à préciser qu'il s'agit de la participation moyenne des parents aux charges globales de l'accueil préscolaire qui atteint actuellement 30% env. Ce taux peut toutefois varier en fonction des conditions économiques des parents placeurs. Il est également utile de mentionner que la participation moyenne des parents aux coûts des charges de l'accueil préscolaire est lié à la grille tarifaire appliquée actuellement dans le Réseau REVE, grille tarifaire qui définit le coût du placement des enfants. La DJEFS-Secteur famille recommande de conserver cette grille tarifaire afin de maintenir un coût de placement acceptable pour les familles et qui correspond à une participation des parents à hauteur de 30% env. de l'ensemble des charges de l'accueil préscolaire.*

- 12) La Commission souhaite que la Municipalité fasse une communication sur les nouveaux axes du secteur jeunesse élaborés lors du premier trimestre 2019

*La DJEFS soumettra son rapport à la Municipalité dans les meilleurs délais afin de répondre à ce vœu. Elle précise qu'un diagnostic des besoins du terrain est actuellement en phase de réalisation par la nouvelle équipe des animateurs, raison du retard pris pour soumettre son rapport dans le premier trimestre 2019.*

## **DIRECTION DES ESPACES PUBLICS**

- 13) La Commission aimerait que la Municipalité facture à la Fête des Vignerons les heures effectuées par la DEP à cause du retard (voir de l'absence) de l'élaboration d'un concept déchet telle que prévue dans la convention

*Il est prématuré de répondre à cette question, le financement des prestations supplémentaires est prévu dans le contrat.*

## **DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION+ DIRECTION DES ESPACES PUBLICS**

- 14) La Commission demande l'amélioration de la signalétique des lieux couverts par le WIFI public

*La signalisation actuelle, mise en place en 2006, est effectivement devenue partielle avec l'extension des zones couvertes par le WIFI. Elle n'indique ainsi aujourd'hui qu'une partie de celles-ci, principalement la Place du Marché et le Quai Perdonnet vers la bibliothèque. La DSI prend donc acte de cette demande et fera le nécessaire, après la Fête des Vignerons (le WIFI n'est pas dimensionné pour pouvoir desservir les foules de visiteurs attendues), pour améliorer et compléter la signalétique indiquant les endroits où le WIFI est disponible. Pour la création des panneaux supplémentaires et leur mise en place, la DSI travaillera avec les services ou entités concernés, soit ASR ou la DEP.*

## **DIRECTION DE LA CULTURE**

- 15) La Commission souhaite recevoir un rapport annuel de l'utilisation et des coûts générés par le BUR019

*La nouvelle direction de la culture va organiser le suivi de l'utilisation et des coûts générés par le BUR019. Elle sera en mesure de fournir un rapport pour la fin de l'année.*

- 16) La Commission aimerait que l'on intègre au rapport de gestion un histogramme des entrées mensuelles pour les trois musées Communaux

*Les histogrammes, en annexe, récapitulent les entrées mensuelles en 2018 de chacun des trois musées communaux.*

**DIRECTION DE L'URBANISME, DE LA MOBILITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

- 17) La commission aimerait que la Municipalité adresse une requête à l'Association Sécurité Riviera (ASR) au préalable des phases de requalification de l'Avenue de Gilamont afin de viser à l'installation de plusieurs indicateurs de vitesse dans les deux sens sur cette voie. Le but est d'améliorer la sécurité des piétons, particulièrement sur le tronçon du terrain de Pra jusqu'à l'arrêt de bus « Ancienne Corderie », en passant par les tours de Gilamont.

*L'achat d'un indicateur de vitesse n'est pas du ressort de l'ASR, s'agissant là d'une compétence communale. Cela étant, dans l'intervalle et afin d'améliorer la sécurité des piétons, l'ASR pourrait adopter les mesures suivantes :*

- *Des indicateurs de vitesse pourraient être mis en place par l'Unité de Prévention, mais ce uniquement de façon temporaire et ponctuelle ;*
- *La pose de compteurs à tube, afin de procéder à une analyse du comportement des usagers ; cette mesure ne fournirait toutefois pas d'indication aux automobilistes par rapport à leur vitesse. Ces mesures sont pertinentes en tant que "préalables " à la requalification de l'axe lequel prévoira des aménagements propices à la modération de la vitesse.*

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 27 mai 2019.

Au nom de la Municipalité  
la Syndique  le Secrétaire 



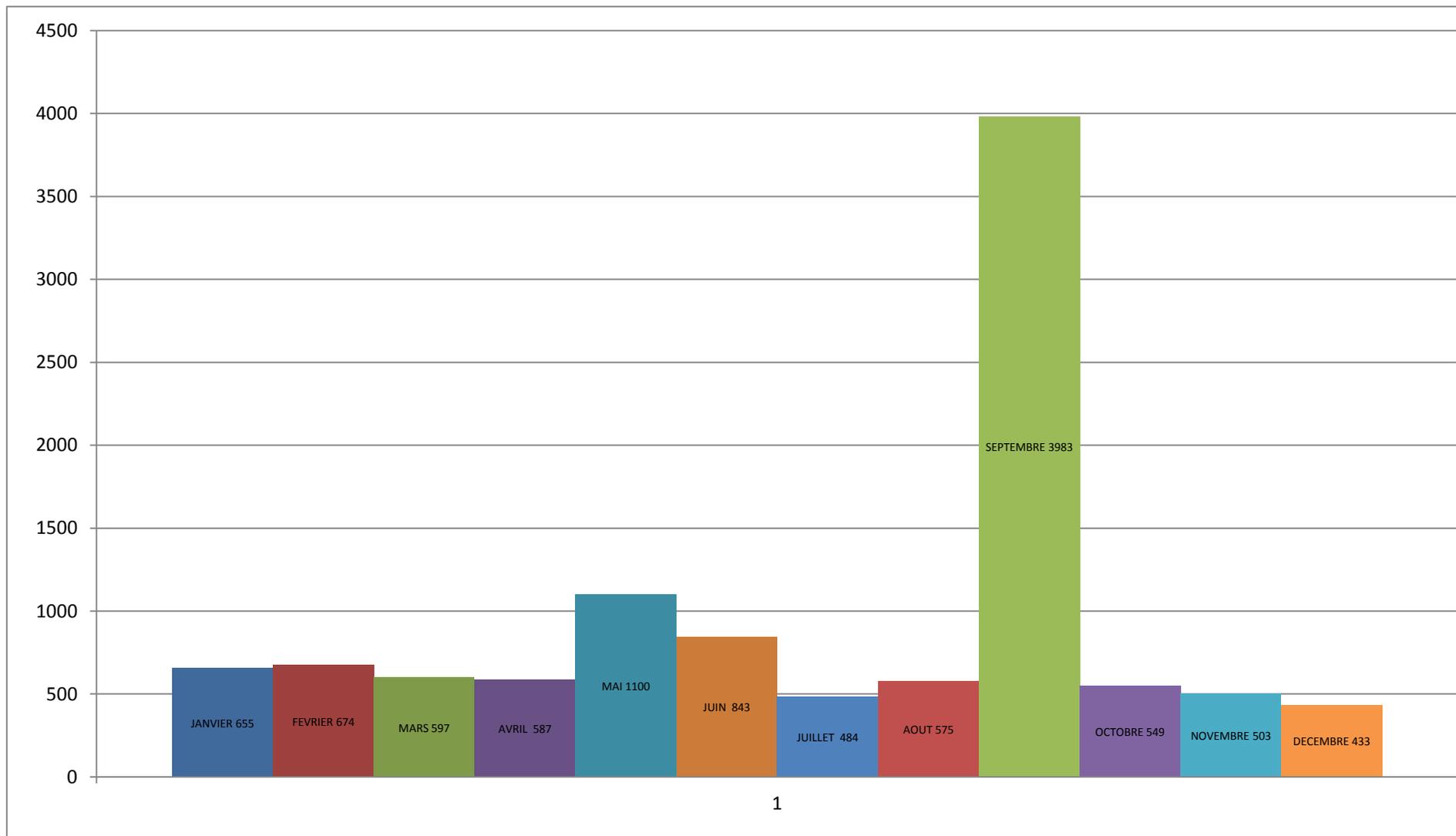
Elina Leimgruber Grégoire Halter

Annexes : histogrammes Musées

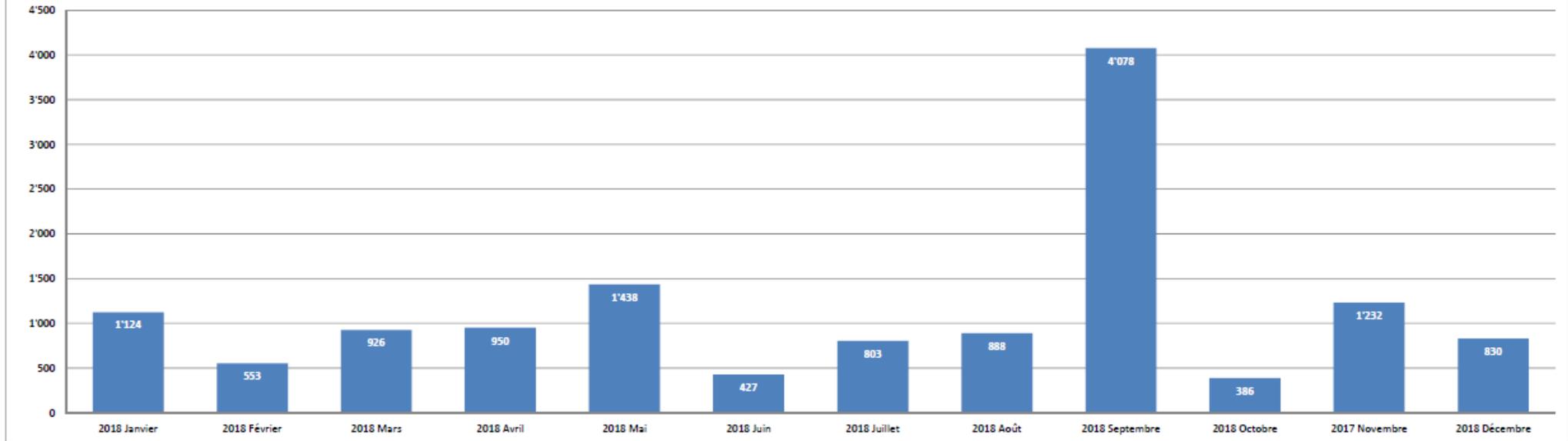
# MSAP

## NOMBRE DE VISITEURS -2018 = 10'983

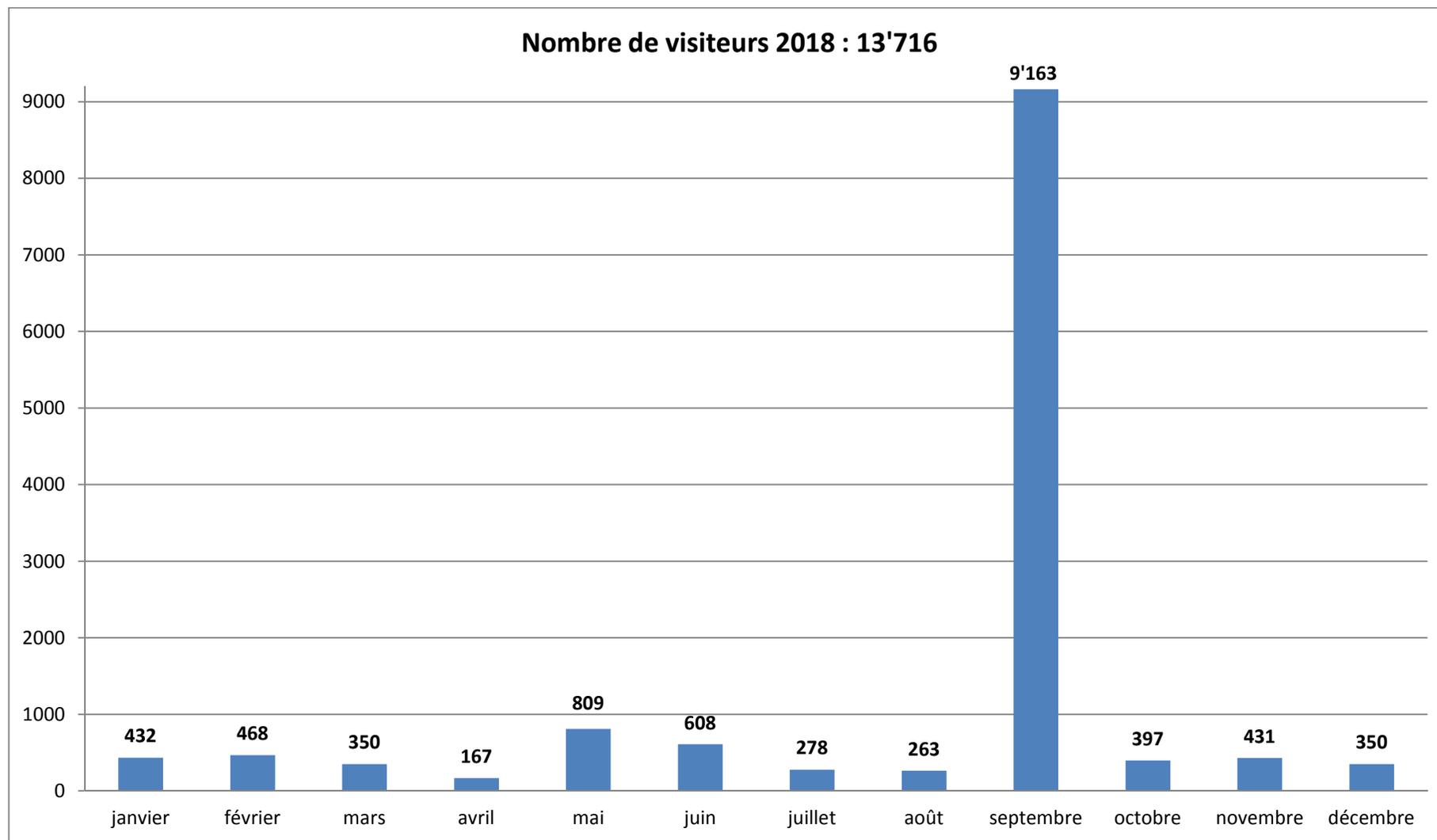
JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL VISITEURS
655	674	597	587	1100	843	484	575	3983	549	503	433	10983



Nombre de visiteurs - 2018 = 13'635



## Fréquentation du Musée historique de Vevey



A la fin décembre 2018, on comptait plus de 13'700 visiteurs. Ceci représente un niveau de fréquentation élevé. Il faut toutefois préciser qu'il s'agit de la fréquentation globale du Château, à savoir les entrées cumulées du Musée historique de Vevey et du Musée de la Confrérie des Vignerons.